

Passy, le 19 novembre 2015

## Ordures ménagères.

# La communauté de communes renforce la propreté de la collecte

Toujours, désireuse d'améliorer la qualité de son service de collecte des ordures ménagères, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc continue de développer son parc d'équipements. C'est ainsi que la collectivité a fait l'acquisition d'une remorque de lavage.

Une entreprise spécialisée est mandatée pour nettoyer tous les points de tri sélectif de déchets ménagers du territoire 2 fois par an. Désormais, grâce à sa remorque légère avec sa propre réserve d'eau, le service ordures ménagères de la CCPMB pourra intervenir plus rapidement pour maintenir la propreté de ces installations, à chaque fois que ce sera nécessaire.

« Nos communes sont confrontées à de nombreux gestes d'incivilité, dépôts sauvages d'ordures et d' encombrants, qui mettent à mal la propreté et la sécurité aux abords des points de tri. Cet investissement permettra à nos agents une plus grande réactivité pour répondre à l'exigence de propreté qu'attendent nos citoyens », explique Patrick Kollibay, Vice-président de la CCPMB en charge des ordures ménagères. « C'est aussi l'occasion d'appeler chaque usager du service à une plus grande vigilance, pour éviter que les dégâts ne soient causés par des comportements maladroits ou parfois même irrespectueux », conclue-t-il.

La perspective de réduire les prestations d'une entreprise extérieure, a également motivée l'investissement de la Communauté de Communes.



## CONTACT

Élisabeth AMBLARD • chargée de communication de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc,  
04 50 78 51 45 • e.amblard@ccpmb.fr